

Uccle, le 26 août 2024

## ACTIVITES SPORTIVES OBLIGATOIRES

Nous vous rappelons que ces cours sont **obligatoires** (cf. projet pédagogique) et que toute absence devra être couverte par un certificat médical.

### 1. Cours de PSYCHOMOTRICITE : en section maternelle.

- Ces cours sont organisés deux fois par semaine en maternelle en 1<sup>ère</sup> primaire. Certaines classes de maternelle débutent le cours de psychomotricité à 8h30. Nous souhaitons que tous les enfants soient présents pour 8h30 si tel était le cas pour la classe de votre enfant.
- L'horaire précis vous sera remis par les enseignants via le journal de classe.
- Tenue demandée :
  - Chaussettes antidérapantes ou sandales de gymnastiques (informations par la titulaire en début d'année)
  - **Pas de vêtements et chaussures nécessitant des manipulations difficiles** (lacets, salopette ...).

### 2. Cours d'EDUCATION PHYSIQUE ( activités obligatoires ) : de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire

- Ces cours sont organisés une fois par semaine de la P1 à la P4, deux fois par semaine en P5 et en P6.
- L'horaire précis vous sera remis par les enseignants via le journal de classe.
- Tenue demandée dès la 1<sup>ère</sup> primaire (à placer dans un sac en tissu au nom de l'enfant):
  - Un short bleu marine. Les filles peuvent porter une tunique.
  - Des pantoufles de gymnastique.
  - **Un tee-shirt blanc**. Il vous est toutefois possible de vous procurer celui avec le logo de l'école au prix de 6 €.
  - Possibilité de le **renouveler** au même prix.
  - **P2 : Circuit vélo** : gratuit.
  - **P5 : Pro-vélo** : gratuit, horaire à recevoir début septembre.

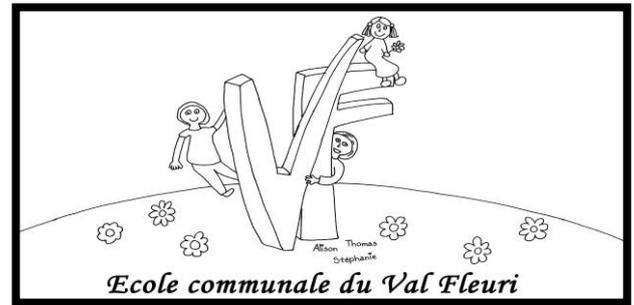
**Ecole du VAL FLEURI**

140, rue Gatti de Gamond / 45, Avenue du Vossegat - 1180 Uccle

Tél. : 02 605 21 30

[valfleuri.secretariat@uccle.edu.brussels](mailto:valfleuri.secretariat@uccle.edu.brussels)

[www.valfleuri.net](http://www.valfleuri.net)



Uccle, le 26 août 2024

### **3. Cours de NATATION : de la 1<sup>ère</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire**

- Ces cours auront lieu à la piscine du Longchamp **tous les quinze jours dès la semaine du 2 septembre 2024.**
- L'horaire précis vous sera remis par les enseignants via le journal de classe.
- Le transport en autocar et l'entrée sont **pris en charge partiellement** par les pouvoirs communaux. Vous devrez suppléer à concurrence de :
  - 3 € par séance en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaire
  - 1,50 € par séance de la 3<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> primaire
- Tenue demandée dès la 1<sup>ère</sup> primaire (à placer dans un sac en tissus au nom de l'enfant - pas de sac en plastique)
  - un maillot de bain (pas de bermuda ni de short)
  - une serviette de bain
  - Un bonnet de bain. Il vous est toutefois possible de vous procurer celui avec le logo de l'école au prix de 6 €.